

03 > INVITATION
**Portes ouvertes
au nouveau centre
forestier**



06 > ORIGINAL
**La nature s'invite
dans la ville au
jardin de la cure**



09 > EVENEMENT
**Premier Marché
Monastique de
St-Maurice**



éditorial

Vous faites de la politique ?

Vous l'aviez peut-être oublié, nous sommes en année électorale. Malheureusement, chez certaines personnes, cela seul suffit à raviver une image négative, avec toutes sortes de préjugés à l'encontre des partis et de la politique en général. Pourtant, l'engagement politique concrétise le choix fait par des femmes et des hommes de s'engager pour le bien commun.

Les personnes qui s'investissent en politique prennent de leur temps, souvent sur leurs loisirs ou leur vie familiale, pour défendre des idées ou des valeurs. Elles le font parce qu'elles aiment leur commune, parce qu'elles ont des projets qu'elles veulent soutenir et qu'elles sont prêtes à donner de leur énergie pour y parvenir. Elles font alors l'expérience d'une activité très enrichissante.

Le rôle des partis politiques est de participer à l'animation de la vie politique, de la stimuler, de promouvoir et de défendre des valeurs ou des projets. Pensez-y si l'un d'entre eux vient frapper à votre porte pour solliciter votre engagement.

Accepter une proposition dans ce sens, c'est sans doute le meilleur moyen de propager vos idées.

Je suis souvent interpellé sur tel ou tel sujet d'actualité. On me taquine volontiers sur des impôts toujours trop hauts même quand ils diminuent, sur des horodateurs trop nombreux, sur des bistrotts qui ferment trop tôt ou trop tard, ou sur ceci ou cela qu'il serait tellement simple de réaliser ou d'améliorer. Ces interpellations sont pour moi un très bon signe. Elles constituent la preuve que la politique ce n'est pas quelque chose d'abstrait, mais bien une réalité qui concerne tout le monde et à laquelle personne n'échappe. Il y a beaucoup de monde qui fait de la politique sans le savoir !

Si vous feuillotez ce journal et que vous avez lu cet éditto, c'est que vous aussi vous avez de l'intérêt pour la politique. A l'heure où les partis cherchent des candidats, pensez-y !

Damien Revaz
Président de la Municipalité

INFORMATIONS

Mise en conformité de Calorabois	> 04
Modifications de circulation	> 08
CO : Tour des Muverans	> 12
Accompagnement mère-enfant	> 12

VIE LOCALE

Exposition au Château	> 06
Théâtre du Martolet	> 07
Fête de la musique	> 08
Mérites sportif et culturel de la SD	> 10
Marchés / Lotos	> 11
Le mot de Mex	> 11

La page Environnement > 18

OFFICIEL

Grand-Conseil et députation agaunoise ...	> 02-03
La fusion entérinée par le Grand-Conseil	> 03
Comptes 2011	> 05
Avenue d'Agaune	> 14
Carte journalière CFF	> 14
Chantier nouveau CO	> 15-17

CONSEIL MUNICIPAL

Extraits des décisions

Présentation de nos institutions et autorités

Le Grand Conseil et la députation agaunoise



Damien Revaz
Président de la Municipalité

Dans ses derniers numéros, l'Agaune Infos a présenté les différentes autorités communales et le Préfet du district. C'est désormais à la députation au Grand Conseil de faire l'objet d'une brève présentation.

Conformément au principe de la séparation des pouvoirs, l'autorité cantonale est exercée par trois organes distincts : le Conseil d'Etat (pouvoir exécutif), le Grand Conseil (pouvoir législatif) et le Tribunal cantonal (pouvoir judiciaire).

Le Grand Conseil est le parlement cantonal. Il a pour principales missions d'élaborer les textes législatifs (Constitution, lois, décrets), d'approuver les comptes et le budget du canton, de nommer les membres du Tribunal cantonal et du Ministère public ainsi que d'exercer la haute surveillance sur l'activité du Conseil d'Etat.

130 députés de milice sont élus au parlement cantonal pour y représenter la population valaisanne (la prochaine élection aura lieu en mars 2013). Chaque district du canton a droit à un certain nombre de députés en fonction de sa population. Le district de Saint-Maurice peut

ainsi envoyer 5 députés au Grand Conseil (voir encadré).

Le parlement cantonal est un parlement de milice, ce qui signifie que les élus au Grand Conseil ne sont pas des professionnels et exercent leur mandat en dehors de leur activité professionnelle. C'est notamment pour cette raison que le système prévoit des députés-suppléants qui remplacent les députés lorsque ceux-ci ne peuvent pas siéger.

Les tâches d'un député sont d'examiner puis de prendre position sur les objets traités lors des 6 sessions annuelles, de faire des propositions, de traiter les interventions parlementaires (postulats, motions, résolutions) et de participer au travail des commissions du parlement. Chaque parlementaire est notamment membre d'une commission chargée d'examiner les questions liées à une thématique particulière.



La députation du district de Saint-Maurice

Les Députés :

Centelleghe Moreno, PLR, Vernayaz
Nigro Pascal, PDC, Dorénaz
Richard Claude-Alain, ADG, Evionnaz
Roch Jean-Didier, PDC, St-Maurice
Vernay André, PLR, St-Maurice

Les Député(e)s-Suppléants(e) :

Ballay Jasmine, PLR, Dorénaz
Décaillet Eric, PLR, Vernayaz
Dubois Jérôme, PDC, Vernayaz
Favre-Torelloz Muriel, PDC, Vérossaz
Heiniger Madeline, ADG, Mex

Portrait express des députés de Saint-Maurice et Mex

Jean Didier Roch



Profession : Chef du personnel des locomotives CFF

Date de naissance : 19 décembre 1957

Groupe politique :

Parti démocrate-chrétien du Bas-Valais

Expérience parlementaire :

Député depuis le 28 mars 2005

Commission :

Membre de la Commission de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

André Vernay



Profession : Directeur de Retripa Valais SA

Date de naissance : 27 août 1954

Groupe politique :

Chef du groupe libéral-radical

Expérience parlementaire :

Député-suppléant de 2001 à 2005, député depuis le 28 mars 2005

Commission :

Membre de la Commission de la santé, des affaires sociales et de l'intégration

Madeline Heiniger



Profession : Mère au foyer

Date de naissance :

24 septembre 1960

Groupe politique :

Alliance de gauche (PS-Verts-PCS)

Expérience parlementaire :

Députée suppléante depuis le

29 février 2012

La fusion St-Maurice - Mex entérinée par le Grand Conseil



Le 11 mai dernier, sur proposition du Conseil d'Etat et suivant la suggestion de sa commission des institutions, le parlement cantonal a approuvé à l'unanimité le projet de décision concernant la fusion des communes de Mex et Saint-Maurice.

La fusion des deux communes, qui prendra effet le 1er janvier prochain, est ainsi désormais définitive. La décision du Grand Conseil reprend les termes de l'accord qui avait été conclu par les deux communes et accepté par les citoyens de Mex et de Saint-Maurice. Relevons ainsi en particulier que le nom et les armoiries de la nouvelle commune seront celles de Saint-Maurice, que le Conseil municipal de la future commune comptera 11 membres et que les deux Bourgeoisies demeureront indépendantes.

Les promesses qui avaient été données par les représentants du canton, et en particulier par le Conseiller d'Etat en charge des questions communales, M. Maurice Tornay, ont été largement tenues puisque l'aide financière du canton sera de 3'281'389 francs. La manne cantonale sera ainsi plus importante d'environ 800'000 francs par rapport à ce qui avait été annoncé dans un premier temps. Comme cela avait été retenu dans le rapport de fusion, cette aide substantielle bienvenue servira avant tout à diminuer l'endettement de la nouvelle commune.

Les prochaines élections communales de cet automne permettront de désigner les autorités de la nouvelle commune pour la période 2013-2016.

Nouveau centre forestier

Commission interbourgeoise de construction

Portes ouvertes samedi 16 juin



Fondé en 1983 et administré par les Bourgeoisies de Saint-Maurice, Vérossaz, Massongex, Mex et Evionnaz, le triage forestier de la Cime de l'Est gère les forêts situées sur le territoire de ces cinq communes, ce qui représente 1'600 hectares de forêts bourgeoises et 400 hectares de forêts privées. 80 % de ces forêts ont une fonction de protection contre les dangers naturels.

L'équipe de triage est composée d'un garde-forestier, de deux forestiers-bûcherons et d'un ou deux apprentis (entreprise formatrice).

Le triage exploite chaque année entre 1'800 et 2'500 m3 de bois, parfois en collaboration avec des entreprises privées, notamment pour les travaux de débardage. Il effectue également, tant pour les communes que pour des privés, des élagages d'arbres, des abattages spéciaux, des travaux d'entretien de lignes électriques ou de rives boisées, des plantations, etc. Ces dernières activités représentent 40 à 60 % des revenus du triage.

La production de bois de feu et de plaquettes forestières est également une des activités de l'entreprise, au même titre que la réalisation d'ouvrages en bois.



Afin de poursuivre de façon optimale ces différentes activités au service de la collectivité et de la forêt, le triage de la Cime de l'Est s'est vu bâtir un nouveau centre d'exploitation dans le Bois-Noir, en bordure de la route cantonale. Ce bâtiment fonctionnel et conçu pour répondre aux besoins d'une équipe forestière, permettra notamment au triage de développer, surtout en période climatique difficile, le secteur des réalisations en atelier, telles que tables, bancs, bassins, jardinières, etc.

Vous êtes cordialement invités à venir visiter ce nouveau centre, faire connaissance avec l'équipe forestière et découvrir les différentes facettes de son travail, lors de la journée portes ouvertes qui aura lieu le samedi 16 juin 2012 dès 10h00.

Pour tous renseignements : Jean-Michel Richard, tél 079.622.70.45

Association Caloraboïs

Mise en conformité de la centrale de chauffage



Claude-Yvan Marcoz,
Conseiller municipal en
collaboration avec Patrick Barman,
Président de Caloraboïs



Photo pir2

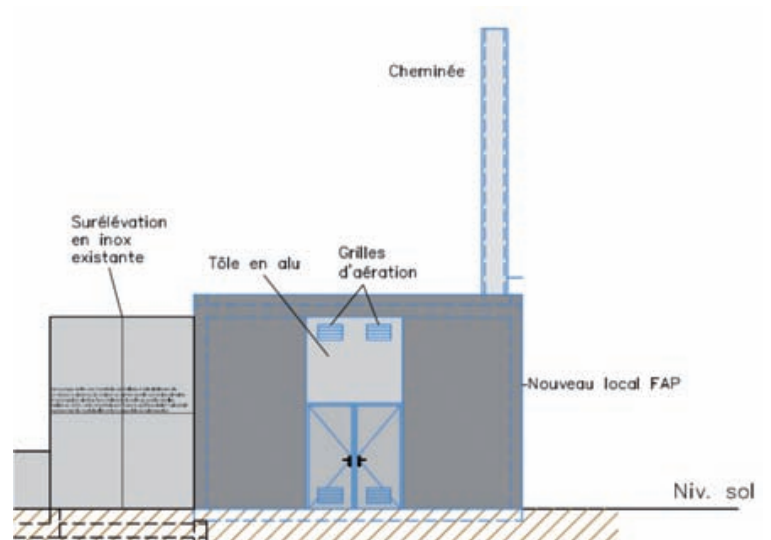
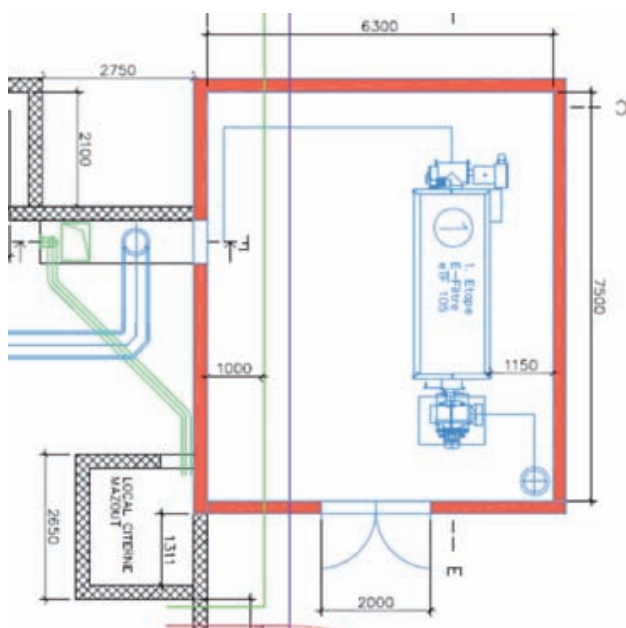
L'association Caloraboïs, qui gère l'installation de chauffage à distance des bâtiments des Iles et des groupes scolaires, va procéder à l'installation d'un filtre à particules de type électrostatique afin de répondre aux nouvelles exigences en matière d'environnement (normes OPAIR).

Cette installation va permettre de réduire de plus de cinq fois les rejets de poussières fines dans l'atmosphère. En complément de ce filtre une nouvelle cheminée, équipée d'un amortisseur de bruit, sera installée à la sortie de ce filtre en remplacement de l'actuelle. Elle s'éloignera d'une dizaine de mètres des bâtiments environnants et sera rallongée de 5 mètres afin d'améliorer la dilution des fumées dans l'atmosphère. Cette installation nécessitera la construction d'une annexe permettant une mise en place rapide du filtre et un accès aisé pour l'évacuation des poussières fines récupérées. Si tout se déroule selon les prévisions, cette installation sera opérationnelle en octobre 2012 et pourra ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air à Saint-Maurice.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Patrick Barman ou Claude-Yvan Marcoz respectivement président et vice-président de l'association Caloraboïs.

Il est à noter qu'une séance de présentation aux riverains a déjà eu lieu le mercredi 2 mai 2012 à la salle de la Bourgeoisie.

Ces derniers espèrent évidemment beaucoup d'amélioration en terme de qualité de l'air par la solution proposée.



Comptes communaux 2011

Des finances saines

Damien Revaz
Président de la Municipalité

Les comptes communaux 2011 seront soumis au Conseil général le mardi 26 juin. Ils laissent apparaître une situation financière saine avec un endettement en constante diminution.

Un résultat satisfaisant

Les comptes de fonctionnement 2011 enregistrent des recettes à hauteur de Fr. 22'549'571.- et des dépenses avant amortissements de Fr. 20'869'535.-, ce qui permet de dégager une marge d'autofinancement de Fr. 1'680'036.-. En tenant compte des amortissements comptables, le résultat présente un bénéfice de Fr. 36'036.- qui vient légèrement consolider le bilan communal.

Ces résultats, meilleurs que ceux que prévoyait le budget, s'expliquent principalement par des recettes fiscales supérieures à celles qui avaient été estimées. La situation économique avait en effet incité le Conseil municipal à faire preuve de prudence lors de l'élaboration du budget mais la crise semble avoir épargné notre région.

Ce sont l'enseignement et la formation qui se taillent la part du lion du budget communal (32,7%), loin devant les services industriels (18 %). Cette situation s'explique par les charges de personnel élevées qui sont comptabilisées pour l'école primaire et le cycle d'orientation. A l'autre bout de l'échelle, c'est le domaine de la santé qui est le plus économique (0,8%), les dépenses dans ce domaine relevant essentiellement du canton.



Photo Brine Räder

Un endettement en diminution

Les investissements communaux se sont élevés à Fr. 1'149'589.- (après déduction des subventions). Les dépenses les plus importantes concernent la réfection de l'équipement électrique des écoles primaires (Fr. 367'000) et des travaux menés au Centre sportif, principalement pour la rénovation de la toiture (Fr. 414'000.-).

Dès lors que les investissements se situent en-dessous de la marge d'autofinancement, l'endettement communal diminue encore en 2011 et se situe désormais à Fr. 2'486.- par habitant, alors qu'il était encore de Fr. 4'495.- en 2004 (voir graphique). Ce constat réjouissant permet de voir l'avenir avec sérénité, de planifier les investissements importants avec confiance et d'éviter d'inutiles et onéreuses dépenses d'intérêts chaque année.

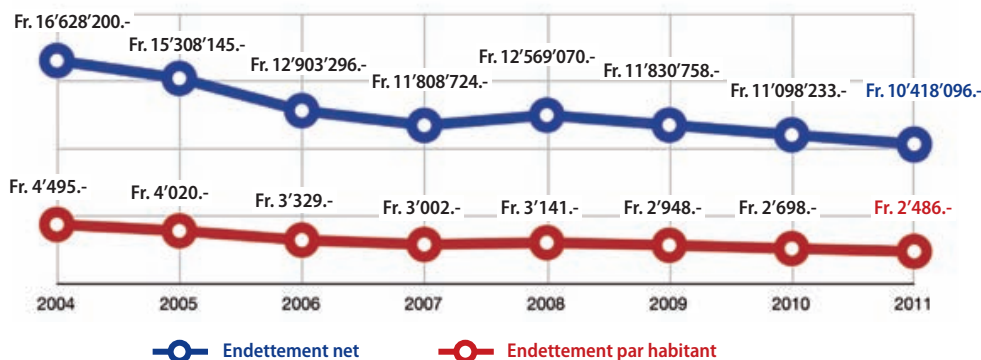
Des indicateurs satisfaisants

Chaque année, les comptes communaux font l'objet d'un examen selon des critères définis par la Section des finances communales de l'Etat du Valais. Ces indicateurs permettent de vérifier que la situation financière de la Commune de Saint-Maurice est saine (pour l'endettement communal et pour le taux du volume de la dette brute, St-Maurice se voit attribuer la meilleure note, soit 5/5). Seule la capacité d'autofinancement laisse à désirer (2/5), mais cette situation est propre à toutes les villes du canton qui assument des tâches importantes.

Un avenir envisagé avec confiance

La situation actuelle des finances communales permet de planifier sans crainte les investissements importants qui résultent des chantiers en cours (nouveau CO et Avenue d'Agaune en particulier). Ces nouvelles dépenses pourront être supportées par la Commune de Saint-Maurice sans que ses finances ne soient mises en péril.

Le contribuable en profite d'ailleurs puisque plusieurs déductions décidées par les autorités cantonales et la correction du taux d'indexation acceptée par le Conseil général en décembre 2011 ont diminué la charge fiscale supportée par nos contribuables.



Une initiative originale
dans le jardin de la cure

La nature s'invite en ville

A l'occasion d'une semaine thématique consacrée à l'architecture à la fin du mois d'avril, un atelier grandeur nature intitulé « biodiversité en milieu bâti » était proposé aux élèves des classes d'option biologie du collège de St-Maurice. Ce ne sont pas moins de 25 élèves qui ont librement choisi d'y participer.

Concrètement, ils ont pu mettre les deux mains à la pâte et dans la terre, en réaménageant le jardin de la cure voisin du collège, dans l'optique de le rendre plus favorable à la biodiversité cachée de nos espaces construits. Les intérêts de la nature allant de pair avec ceux des humains qui l'habitent, le souhait des participants était aussi d'enrichir le cadre de détente offert aux enfants, aux étudiants, et à toute la population agaunoise, en invitant au coeur de ce jardin public des couleurs et des senteurs de nos forêts et lisières sauvages.

En tout, une vingtaine d'essences de buissons indigènes ont été plantées, qui formeront à terme une haie vive et colorée à la portée de tous les passants. Une façon aussi de donner une suite concrète à la brochure publiée par la commune de St-Maurice "Des arbustes indigènes pour un jardin vivant", la municipalité ayant d'ailleurs activement soutenu le projet. Laissons désormais un peu de temps à la nature de croître... mais les aubépines, les sureaux et les argousiers vous attendent déjà au fond du jardin!



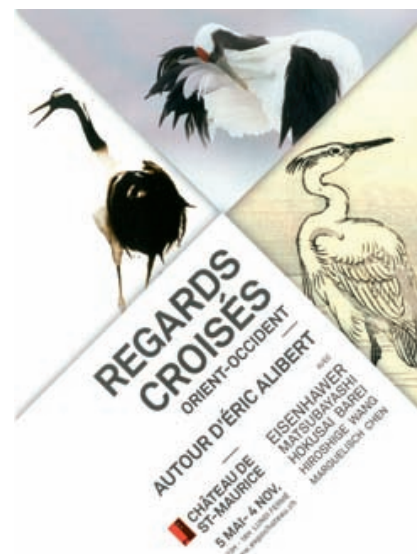
Bernard Mottiez,
Conseiller
municipal,
en collaboration
avec Emmanuel
Revaz, biologiste
et professeur au
collège de St-
Maurice

Au Château de
Saint-Maurice



Françoise Jayet,
Conseillère
municipale
avec le concours
de Jean-Pierre
Coutaz

Le château de Saint-Maurice accueille du 5 mai au 4 novembre une superbe exposition consacrée à la nature tant minérale que végétale ou animale.



Le célèbre peintre naturaliste Eric Alibert partage les cimaises avec le photographe Martin Eisenhower dont les prises de vue de grues, immortalisées dans les brumes du Japon, fascinent par leur perfection technique et leur atmosphère poétique.

A cela viennent s'ajouter les pins noyés de brouillard au coeur de la Chine de l'artiste calligraphe Fei Wang auxquels font écho des clichés du Bois de Finges du valaisan Jean Margelisch.

Une exposition surprenante et apaisante, émaillée d'estampes japonaises du XIXe siècle, qui viennent dialoguer avec des oeuvres du XXe en toute harmonie. Peintures, photographies, estampes, trois genres d'expression apparemment fort différents mais tous au service de la représentation de la nature, au delà des frontières temporelles ou géographiques.

Le vernissage a été honoré par la présence de M. Umemoto, ambassadeur du Japon à Berne, ce qui confirme la renommée grandissante de notre château et de ses expositions.

? Ouvert tous les jours,
sauf le lundi, de 13h à 18h
Entrée : Fr. 8.-
AVS & Etudiants : Fr. 5.-
Enfants > 10 ans : gratuit
www.expochateau.ch

64^e saison du Théâtre du Martolet**Riche et alléchante...**

La Fondation du Théâtre du Martolet a concocté une 64^e saison riche et alléchante, qui offre au public non seulement de voir et d'écouter des valeurs confirmées, mais également de découvrir des coups de cœur et de nouveaux talents.

Musique classique

Dans le cadre de son cinquantième anniversaire, l'Ensemble Vocal de Saint-Maurice interprétera ainsi, lors de son traditionnel concert de la Sainte Cécile, la Messe pour double chœur a capella de Frank Martin et les Litanies à la Vierge noire de Francis Poulenc et proposera, pour deux représentations les 11 et 12 mai 2013, la Messe en si de Johann Sebastian Bach. Quant à l'Orchestre du Collège et des Jeunes musicales, à l'occasion de son concert de Noël, il s'unit à la Villanelle d'Evian, l'Echo d'Arbignon de Collonges et le Chœur du Collège de Saint-Maurice pour interpréter de célèbres ouvertures et chœurs d'opéra. Dans le cadre du festival Scènes valaisannes, par ailleurs, le public aura l'occasion d'entendre le quatuor de saxophones Marquis de Saxe et un excellent ensemble de douze musiciens issus de l'Orchestre de la Suisse romande, qui, sous la direction d'Edouard Chappot, accompagnera en création deux solistes, le flûtiste Robert Thuillier et le pianiste valaisan Lionel Monnet.

Le Quatuor Triptonika fera résonner la Salle historique du Grand Hôtel de Lavey-les-Bains des chants et mélodies de la Mer Noire, tandis que l'ensemble Diabolus in Musica interprétera, lors du concert de la Passion, un ensemble de pièces composées à l'occasion du décès de Johannes Ockeghem, ainsi que l'émouvant poème de déploration de Guillaume Crestin.

Théâtre

Trois pièces, aux styles très différents, sont au programme. Adapté d'un film mythique de Hitchcock, *Les 39 marches* est petit bijou loufoque, déjanté et suprêmement drôle, joué par quatre comédiens qui interprètent avec une vitalité extraordinaire 150 personnages différents. Molières 2010 de la meilleure pièce comique et de la meilleure adaptation, cette pièce a connu un succès retentissant à Paris. Dans la plus pure tradition du théâtre de boulevard, Francis Perrin interprétera dans *Un stylo dans la tête*, le rôle d'un auteur de théâtre à succès. Enfin, deux représentations d'*Harold et Maude* sont au programme. Adaptée d'un film culte de 1971, la pièce est un bouleversant hymne à la Vie, qui voit un jeune homme de 20 ans, riche mais désabusé, retrouver le goût de vivre suite à sa rencontre avec une idéaliste de 80 ans. Des décors grandioses absolument sublimes et deux comédiens extraordinaires pour camper les rôles d'Harold et Maude : Thomas Solivères et Line Renaud.

Variété

Trois concerts sont au programme : Nolwenn Leroy fera ainsi découvrir au public les plus belles mélodies de sa Bretagne natale, Grand Corps Malade, qui revient une seconde fois à Saint-Maurice après 2009, ses textes mis en slam, et Bénabar son nouvel album. Le public pourra également découvrir l'alone man show de Pascal Légitimus, un spectacle Caucause-cocotier tout de couleurs, de rires, de délires et d'émotions, et suivre les derniers rebondissements de la vie amoureuse d'Isabelle et Martin, alias Michèle Laroque et Pierre Palmade, qui poseront leurs valises à Saint-Maurice pour deux représentations de « Ils se re-aiment » les 9 et 10 mai 2013. Enfin, la musique, le théâtre, le chant, la danse et l'humour s'entrelaceront plus que jamais dans « Danseurs de cordes », le nouveau rendez-vous du Quatuor.

Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal
avec le concours d'Alain Dubois
Président de la Fondation

**Le programme 2012-2013**

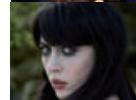
Pascal Légitimus
Alone Man Show
VE 21.09.2012



Quatuor Triptonika
Musiques de la Mer Noire
SA 06.10.2012



Les 39 Marches
2 Molières 2010
MA 09.10.2012



Nolwenn Leroy
Bretonne
VE 02.11.2012



Concert de la Ste Cécile
Ens. vocal St-Maurice
DI 25.11.2012



Grand Corps Malade
3ème temps
MA 27.11.2012



Concert de Noël
OSM & invités
DI 09.12.2012



Harmonie de chambre
issue de l'OSR
DI 27.01.2013



Un stylo dans la tête
Francis Perrin
JE 31.01.2013



Marquis de Saxe
Quatuor de saxophones
02.02.2013



Le Quatuor
Danseur de cordes
JE 21.02.2013



Harold et Maude
Line Renaud
JE 28.02 & VE 01.03.2013



Concert de la Passion
Diabolus in Musica
DI 17.03.2012



Bénabar
Les bénéfices du doute
MA 16.04.2013



M. Laroque & P. Palmade
Ils se re-aiment
ME 08 & JE 09.05.2013



Messe en Si de Bach
Ens. vocal de St-Maurice
SA 11 & Di 12.05.2013



Réservations et renseignements : Office du Tourisme de Saint-Maurice - 024 485 40 40 ou www.martolet.ch

Modifications de circulation

La sécurité avant tout

Raphaël Crittin
Conseiller municipal

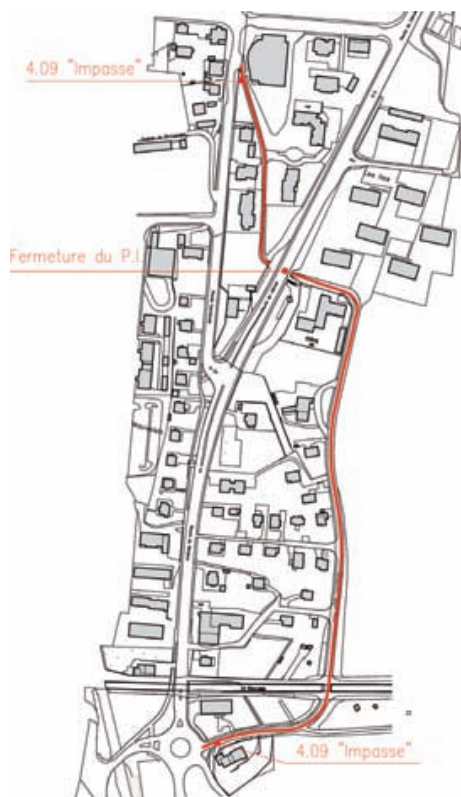


Vous l'aurez remarqué, la sécurité des piétons reste une préoccupation constante de votre Municipalité. L'augmentation réjouissante du nombre de résidents dans le quartier des Iles nécessite une réflexion sur la circulation dans cette zone.

Le Conseil municipal a décidé de mettre à l'enquête le 25 mai 2012, une modification de circulation du Chemin des Iles (plan ci-contre). Actuellement bi-directionnelle, cette route se transformera en impasse au niveau du tunnel sous la route cantonale avec la possibilité de circuler pour les piétons et cyclistes.

L'itinéraire menant aux Bains de Lavey n'étant pas encore complètement connu des autocaristes, il n'est pas rare de les voir cheminer au sein de la zone industrielle des Iles. Pour y remédier, il est prévu lors de cette prochaine mise à l'enquête, l'interdiction de circuler pour les cars dès la sortie de la zone industrielle en direction des Bains.

Nous sommes convaincus que ces aménagement représentent un plus pour la sécurité de nos concitoyennes et concitoyens de Saint-Maurice.



Fête de la Musique 2012

« La musique embellit les lieux où on l'entend » Julien Green

Le 23 juin, la musique vient à votre rencontre

Françoise Jayet,
Conseillère municipale



Cette année la Commission culturelle a imaginé un nouveau concept : « La musique à la rencontre des Agaunois » dans des commerces (Migros) ou des lieux insolites (déchetterie, médiathèque) puis dès 18h « Apéros en musique » avec ROMAINE (Place Val-de-Marne).

En collaboration avec la Fête de la Petite Californie à la Rue St-François et les cafés et restaurants



09.00	Jacky Lager et Isis	Déchetterie
10.00	Carillon 49 cloches - François Roten	Abbaye
10.00	Conservatoire : piano, harpe	Roxy
10.30	Groupe guitares : Gwennaëlle	Migros
10.30	Leodance break, hip-hop	Rue St-François
11.00	Conservatoire : violon, guitare	Médiathèque
11.30	Fanfare l'Aganoise	Rue St-François
13.45	Palissandre : guitares	Chapelle Capucins
15.00	Orchestre du Collège et des JM de St-Maurice	Chapelle Capucins
16.00	Rosalie, Eloï, Nadia et Yasmin	Grand-Rue
16.00	Orchestre du Collège et des JM de St-Maurice	Foyer St-Jacques
17.00	Swing Maniak	Grand-Rue
17.30	Chœur Mixte de St-Maurice	Eglise St-Sigismond
18.00	Apéro avec ROMAINE	Place Val de Marne
18.00	New Orleans Swingers	Rue St-François
19.00	Groupe ethno Portugais	Rue St-François
19.00	New Orleans Swingers	Grand-Rue
20.00	New Orleans Swingers	Place Val de Marne

Première édition du Marché monastique

Un événement unique, en adéquation avec notre cité

L'idée couvait à Saint-Maurice depuis quelques années... Mettre sur pied un marché consacré exclusivement à des produits issus de l'activité de communautés religieuses, dont les représentant(e)s feraient le déplacement de Saint-Maurice pour y tenir un stand !

Pierre-Yves Robatel
Conseiller municipal



Nombreux sont les marchés mis sur pied, en Suisse et ailleurs, avec plus ou moins de succès. On peut constater que parmi ceux-ci, les marchés dits « thématiques » ont tendance à drainer un public plus large et de provenances plus diverses. Nombre de marchés consacrés à l'artisanat régional, marchés ruraux, marchés de Noël, se sont forgés une belle renommée au fil des ans.

De par son histoire, la présence de son Abbaye depuis près de 1 500 ans, mais aussi par l'existence en ses murs de plusieurs communautés religieuses, Saint-Maurice est imprégnée depuis fort longtemps d'une dimension spirituelle particulière.

Si les communautés font partie intégrante de la vie sociale, culturelle et spirituelle locale, elles sont aussi présentes dans le « monde de l'économie », de par leurs activités dans l'enseignement, l'accueil, la santé, les éditions ou la liturgie par exemple, ou encore en cultivant la terre et la vigne. Dans ce contexte, il nous est apparu intéressant de mettre sur pied un événement « profane », faisant appel à cette longue tradition de collaboration avec les communautés locales, tout en ouvrant ses portes à d'autres communautés religieuses.

Plus de 200 communautés ont été contactées, en Suisse et en Europe, afin de leur présenter cette idée et de leur proposer d'y participer. A ce jour, 24 communautés suisses et françaises ont confirmé leur participation à cette première édition, bénéficiant du soutien de la Municipalité, de la Noble Bourgeoisie et de la Société de Développement, et qui servira de tremplin et de vitrine facilitant sans doute les contacts futurs.

Les « exposants » qui le souhaitent seront hébergés dans les communautés locales et tous prendront part, au matin du 22 septembre, aux célébrations de la Saint Maurice.

Avec une palette de produits dont la diversité n'a d'égal que la qualité et le souci de la bien-facture, ce marché séduira sans doute autant par sa convivialité que son originalité.

Communautés inscrites à ce jour :

Monastère du Carmel - Develier
Monastère du Carmel - Le Paquier
Monastère des Bernardines - Collombey
Sœurs de Saint Augustin - St-Maurice
Abbaye d'Hauterive - Posieux
Capucines de Montorge - Fribourg
Fraternité Eucharistein - St-Maurice
Prieuré Saint François de Sales - Evian (F)
Sœurs de Saint-Maurice - St-Maurice
Abbaye de Tournay - Tournay (F)
Abbaye sainte Marie du Désert - Bellegarde (F)
Abbaye N.-Dame de Bon Secours - Blauvac (F)
Abbaye Notre-Dame du Pesquié - Foix (F)
Abbaye de la Fille-Dieu - Romont
Schönstätter Marienschwestern - Brig
Abbaye N.-Dame de Donezan - Carcanières (F)
Monastère de Géronde - Sierre
Foyer Franciscain - St-Maurice
Abbaye de Saint-Maurice - St-Maurice
Hospice du Grand-St-Bernard - Bourg-St-Pierre
Monastère des Dominicaines - Estavayer-l.-Lac
Monastère de la Visitation - Fribourg
Monastère Notre Dame de Fatima - Orsonnens
Kloster Leiden Christi - Jakobsbad



Place Val-de-Marne et
Jardin de la Tuilerie

Vendredi 21 septembre 2012
de 15h à 22h

Samedi 22 septembre 2012
Jour de la Saint Maurice
de 12h à 19h

Animations
Concert de carillon
Macadam Jazz Band

Samedi 22 septembre à 20h
Eglise St-Sigismond
CONCERT DE CLÔTURE
avec le chœur One Step Gospel

Florilège des produits proposés :

Artisanat religieux - Tricot
Foulards - Pâtisseries
Confiseries - Confitures - Bougies
Chapelets - Sculptures - Tisanes
Huiles médicinales - Eau de
Mélisse - Pommades - Savon
Produits « bien-être »
Vins - Bières - Apéritifs
Fromages - Moutardes
Conserves - Sauces - Papeterie
Objets de décoration

?
Informations :
Saint-Maurice Tourisme
024 485 40 40
info@saint-maurice.ch

Remise des mérites sportif et culturel

Deux personnalités, deux vies consacrées à leur passion

Françoise Jayet,
Conseillère municipale



Comme chaque année, à l'occasion de son assemblée générale, la Société de Développement de Saint-Maurice a remis, le 30 janvier dernier, ses traditionnels mérites sportif et culturel.

Mérite sportif - Jean Bonvin

(tiré du discours de présentation de Jean-Michel Richard)

Dans sa jeunesse Jeannot était un sportif aux qualités bien trempées. A trois reprises il est monté sur l'une des trois marches du podium de la Patrouille des Glaciers, tant sur le parcours Zermatt-Verbier que celui d'Arolla-Verbier !

En 1971, Jeannot mène de front la fonction de chef technique auprès de la société de Gymnastique féminine et celle d'entraîneur des athlètes.

En 1977, il succède à Jean-Paul Duroux en qualité de Président de la société de gymnastique homme. 35 ans plus tard, Jeannot est toujours Président au service des sociétés de gymnastique et de l'athlétisme en particulier.

Au chapitre de la formation, le curriculum-vitae est impressionnant :

- Formations Jeunesse et sport dans différents domaines
- Formations d'expert J+S et de formateurs.
- Diplôme national d'entraîneur en athlétisme
- Diplôme de manager du sport Swiss-Olympic

De multiples réalisations jalonnent son parcours dont il a soutenu les projets tant financièrement qu'en qualité de maître d'oeuvre : piste finlandaise et son éclairage, piste Vita, parcours mesurés, aires de lancers ou de sauts, pistes de course.

Enfin, Jeannot a su redonner des couleurs à l'ancien ski-club et à la société de gymnastique féminine. Il a participé activement à l'élaboration de projets sportifs, par exemple la mise à neuf du stade d'athlétisme de Monthey en 2012.

Aujourd'hui, il conduit vers les succès une équipe d'athlètes qui peut rivaliser avec les grands clubs de Suisse dans plusieurs disciplines. A l'occasion du dernier Tour du Chablais, chaque catégorie « dames » comptait une athlète du club sur l'une des marches du podium !

Jeannot a bien mérité les applaudissements nourris de l'assemblée pour son engagement sans faille et sans limite à la cause du sport.



Photos Sr Catherine

Mérite culturel - Michèle Olivier

(tiré du discours de présentation d'Yvan Studer)



C'est Roland Fornerod, soliste à l'Opéra de Paris et Marseille, qui suit les premiers pas de Michèle dans les années 60. Michèle poursuit assidûment son travail vocal avec Hélène Morath puis Arlette Chédel. Son travail se voit couronner d'un certificat de chant au Conservatoire de Genève et d'un 1er prix de virtuosité au Conservatoire de Lausanne. Membre du Chœur de la Radio Suisse

Romande pendant plus de 10 ans, elle a chanté avec des chefs prestigieux.

Le Chœur-Mixte

Dès l'âge de 16 ans, Michèle participe à toutes les activités du chœur. Elle assume la présidence de la commission de musique lors de la Fête Cantonale de chant de 1986, puis récidive en 1998 pour les 75 ans de la Société, lors de la mémorable Schubertiade de St-Maurice. En 1993, elle reçoit de l'évêché de Sion la Médaille St-Théodule pour ses 25 ans de chant liturgique ; elle reçoit aussi les distinctions fédérale et cantonale pour ses années d'activité. En 2000, elle reprend la direction du Chœur-Mixte avec toutes ses qualités de chanteuse et de professeur de chant. Enfin, en 2002, la médaille Bene Merenti remise par Rome récompense ses 40 ans de chant au service de l'église et de la paroisse.

L'ensemble Vocal

En 1963, le Chanoine Pasquier fonde l'Ensemble Vocal de St-Maurice, dont Michèle fait naturellement partie. L'Ensemble assume d'abord les messes radiodiffusées puis se produit en concert. On retrouve Michèle en tant que soliste dans des grandes œuvres.

Michèle a formé beaucoup d'élèves de chant, en privé ou dans le cadre de la Semaine Romande de Musique et Liturgie, dont elle est secrétaire depuis de nombreuses années. Elle anime encore régulièrement des messes à la Paroisse ou à la Basilique, sans oublier le travail vocal avec le Chœur du Collège, la communauté de St-Augustin et de la Pelouse, et la direction du Chœur des enterrements. Michèle est généreuse, toujours disponible, rien ne l'arrête. Partout où il y a un service à rendre, humainement ou culturellement, elle est présente.

En fin de présentation le chœur mixte a gratifié l'assemblée de plusieurs chants pour exprimer toute sa reconnaissance et sa joie à Michèle Olivier.

Un mot de Mex

Dix minutes de frisson



Madeline Heiniger
Présidente de Mex

La route de Mex est terrifiante. Sinueuse, étroite et jonchée des pierres tombées des falaises, elle se perd dans la forêt, traverse de sombres tunnels et longe les précipices qui surplombent le torrent du St Barthélémy. Nombreux sont les Agaunois qui en témoignent : ils sont montés une fois à Mex, mais plus jamais ils ne s'aventureront dans ces lacets escarpés !

Pourtant, tous les jours ou presque et au péril de leur vie, les intrépides Mélaïres parcourent cette route de tous les dangers pour rejoindre la plaine, leur travail, les commerces, leurs loisirs et ceux de leurs enfants. Saint-Maurice nous est bien familier, et la petite ville adoptée depuis longtemps.

Avec la fusion aujourd'hui confirmée, le défi est lancé : qui, parmi les plus réticents, s'élancera à l'assaut des falaises pour découvrir le nouveau territoire communal ? Outre le frisson du parcours, la vue imprenable, les terrasses au soleil et les balades vers les alpages, quelques manifestations vous y attendent :

- **La fête nationale, qui aura lieu le 1er août dès 19h au Couvert du Câble: ambiance champêtre avec rôti à la broche et orchestre, discours de circonstance, feux d'artifice et feu du 1er août (si si !)**

- **Week-end de la St-Florentin les 29-30 septembre : désalpe et marché du terroir le samedi, fête patronale le dimanche**

- **Fournées de pain du four banal les 2 juin, 7 juillet, 4 août et 29 septembre. Commande de pain au 079 622 51 29**

Au plaisir de vous accueillir à Mex, et... bonne route !

PS : Reste le car postal. Voici deux ans que quelques têtes blondes et brunes de Saint-Maurice font le trajet tous les jours de semaine pour rejoindre la petite école de Mex. Une belle expérience partagée, qui prendra fin en juin, pour l'instant, mais signe la réalisation d'un projet original et porté par tous ses partenaires !

En bref

Marchés hebdomadaires



A l'initiative de quelques commerçants indépendants, un marché hebdomadaire se tient désormais **tous les lundis matins, de 07h00 à 14h00** sur la Place Val-de-Marne. N'hésitez pas à y faire une petite visite et... quelques achats !

Pour toute information :

Saint-Maurice Tourisme - 024 485 40 40

Calendrier des lotos 2012-2013

Au Centre sportif scolaire

Dimanche 30 septembre 2012

Groupe Scout

Dimanche 7 octobre 2012

BBC Agaune - mouvement Jeunesse

Dimanche 9 décembre 2012

Club Alpin

Dimanche 16 décembre 2012

Football Club

Dimanche 6 janvier 2013

Paroisse

Dimanche 13 janvier 2013

Noble Jeu de Cible

Dimanche 27 janvier 2013

Football Club St-Maurice Juniors

Dimanche 24 février 2013

BBC Agaune

Dimanche 10 mars 2013

Fanfare L'Agaunoise

Dimanche 14 avril 2013

AVIVO

Une sympathique expérience pour nos élèves du Cycle d'orientation

Vive la rando autour du Massif des Muverans !



Philippe Dubois
Vice-président de la Municipalité

Depuis 2004, chaque année à la mi-septembre, les élèves de 7 à 8 classes de 1CO de la Tuilerie partent en randonnée autour des Muverans, durant une semaine, l'occasion de faire plus ample connaissance, d'apprendre à vivre en communauté, en partageant efforts et émerveillements

La rentrée n'est pas encore digérée que déjà se profile une épreuve pour les élèves de première année du cycle d'orientation. Son nom résonne loin à la ronde. Véritable tour de force pour certains, simple formalité pour d'autres, le Tour des Muverans ne laisse personne de marbre.

Avant cela, tout le monde n'a pas eu l'occasion de savourer quatre jours de randonnée pédestre dans un milieu alpin, qui plus est sous un soleil ô combien abondant. Cette aventure fait rapidement prendre conscience de petites choses que l'on oublie facilement dans le quotidien. Beaucoup avaient oublié ce que signifie

avoir mal aux pieds. Certains ont pleinement vécu l'expression « en avoir plein le dos » tout en maudissant le surplus d'équipement inutile. D'autres ont pu s'émerveiller devant le spectacle que la nature offrait à leurs yeux.

Le Tour des Muverans est surtout une aventure humaine. Rien n'égale le soulagement ressenti lorsque l'on peut poser le sac sur la terrasse du refuge. Parmi les montagnes, ce même refuge que l'on qualifie parfois de vétuste devient aussi attractif qu'un palace. Les nuits s'enchaînent dans des conditions peu confortables, pourtant, là-haut, ce n'est que

futilité. Si parfois il faut puiser dans des ressources inconnues au plus profond de soi pour arriver au bout des étapes, il faut souvent prendre son mal en patience pour supporter ses camarades.

Les soirées en cabane, la nourriture à des lieues de ce que fait maman, la promiscuité permanente, la soirée du jeudi, ce sont autant de souvenirs qui restent gravés dans la mémoire suffisamment longtemps pour que l'on ait l'envie de réitérer l'expérience au plus vite ou bien des années plus tard.

(Texte de Xavier Gastaldi, professeur au CO)



Professeurs du CO de la Tuilerie en reconnaissance à Derborence en 2004.

« Le Tour des Muverans a toujours été un succès. Si, sur le moment, les élèves parfois se plaignent de devoir marcher, ils en gardent un souvenir impérissable et souvent agréable. C'est un moment fort de leur scolarité. De plus, à ma connaissance, jamais un accident grave n'est survenu qui pourrait mettre en péril cette aventure.

Je souhaite longue vie au Tour des Muverans ! »

Bertrand Savioz, professeur au CO



La classe de 1CO4 de Madame Aymon au col des Perris-Blancs en 2011.

Fiche technique

Parcours : 50 km

Les 7 classes partent d'un point de départ différent le lundi matin et se retrouvent le jeudi soir au centre sportif d'Ovronnaz (Pour la douche, piscine et soirée en groupe). Les 7 parcours sont quasiment identiques du point de vue effort

Durée 5 jours

Altitude maximale : 2580 m

Dénivelé positif : 4000 m / Dénivelé négatif : 4000 m

Accompagnement : 2 professeurs CO et un accompagnant externe par classe



© Association TdM

L'avis du Club Alpin Suisse

Le Tour des Muverans, avec sa géologie si particulière, sa flore et sa faune, ses multiples cabanes, ses alpages en activité, son passage à Derborence, ses variantes, son sentier qui domine la vallée du Rhône a les atouts d'un grand circuit.

Le Tour des Muverans est une belle leçon de choses. Situé juste au niveau du coude de la vallée du Rhône, un sentier en balcon permet de découvrir quelques-uns des plus beaux panoramas des Alpes: le massif du Mont-Blanc, les Combins, les Alpes valaisannes, les Dents-du-Midi et, en certains endroits, le lac Léman. La géologie y est aussi passionnante. Toutes les époques, du crétacé au jurassique en passant par l'urgonien, ont déposé ici des trésors. Roches carbonifères, fossiles d'ammonites, rognons de silex et lapiés racontent l'histoire de notre planète. Les géologues s'en donneront à cœur joie et, aujourd'hui encore, les scientifiques continuent à étudier cette région. La flore n'est pas en reste, avec des espèces rares bien présentes sur ce circuit. Le vallon de Nant, par exemple, concentre plus de quarante pour cent de la flore helvétique. A Derborence, des sapins blancs atteignent l'âge vénérable d'un demi-millénaire! La faune n'est pas absente de cet éden, les chamois et les bouquetins foisonnent dans un environnement intact. Quant au climat, il est l'un des plus secs de Suisse, ce qui favorise la randonnée. Enfin, comment ne pas évoquer Derborence, connue par ses deux éboulements du XVIIIe siècle, et passée à la postérité grâce à la plume de l'écrivain vaudois, Charles Ferdinand Ramuz ?

Entre littérature et sciences, randonnée et nature, le Tour des Muverans a les atouts d'un grand circuit et ne demande qu'à être un peu plus connu.

Un projet du Centre Suisse-immigrés et des écoles primaires



Françoise Jayet,
Conseillère municipale
avec la collaboration de
Samuel Darbellay

Accompagnement Mère-Enfant : nous cherchons des bénévoles



Notre commune accueillant régulièrement des familles migrantes, la Direction des écoles, en collaboration avec la Commission Intégration, souhaite mettre sur pied ce projet destiné à favoriser leur intégration.

L'ouverture à la culture de la société d'accueil est facilitée par le réseau professionnel pour les pères et par le réseau scolaire pour les enfants. Les femmes migrantes sont souvent plus isolées. En restant davantage à la maison, elles participent à la réussite de la famille et au bon fonctionnement du foyer. Il leur est alors plus difficile de s'ouvrir à notre société, d'apprendre notre langue...

Les difficultés langagières des mères ne leur permettent souvent pas de s'impliquer entièrement dans la scolarité de leur enfant. Les mères migrantes ont besoin de retrouver leur place au sein du foyer.

L'accompagnement Mère-Enfant est un soutien aux parents pour que ces derniers puissent comprendre au mieux le système scolaire et ainsi s'impliquer dans la scolarité de leur enfant.

Le projet met en relation la mère, l'enfant et l'accompagnateur bénévole. Durant une année scolaire, tous trois se rencontrent une fois par semaine (30 à 60 minutes selon l'âge de l'enfant) à l'école afin de :

- Faciliter la compréhension et l'adaptation de l'enfant et du parent face aux exigences du système scolaire (soutien lors des devoirs, transmission d'informations...);
- Favoriser l'implication de la femme migrante dans la scolarité de son enfant et renforcer son rôle de parent;
- Améliorer le niveau de compréhension de la langue française et des méthodes de travail chez l'élève et sa maman;
- Responsabiliser l'enfant dans son rôle d'élève, favoriser son autonomie, sa motivation et améliorer son estime de soi;
- Réduire l'isolement des familles.

Si vous êtes intéressé(e) à partager un peu de votre temps pour ce projet qui nous tient vraiment à cœur ou si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, contactez la Direction des écoles primaires de Saint-Maurice au 024 486 22 60.

Pour la Commission Intégration, Françoise Jayet, Présidente
Pour la Direction des écoles, Samuel Darbellay, Adjoint

Réaménagement de l'Avenue d'Agaune

L'ouverture d'un chantier important pour notre ville



Claude-Yvan Marcoz,
Conseiller municipal

Longtemps discutée et controversée "la tranchée" de Saint-Maurice se voit enfin cicatrisée.



Le Conseil municipal in corpore a la joie de vous annoncer le début des travaux de réaménagement de l'avenue d'Agaune pour une fin présumée à l'automne 2014. Un peu plus de 2 ans pour "relooker" terrasses, squares, trottoirs, commodités et voies de circulation pour la partie visible, sans oublier en première phase le remplacement de tous les réseaux souterrains comme l'eau, les égouts et l'électricité. Du neuf de fond en comble sur plus de 12'000 m2! Osons espérer que ce vaste chantier en centre ville se déroulera aussi bien que les phases préparatoires qui n'ont soulevé aucune opposition. Nous profitons de remercier ici le canton qui a tenu ses promesses en notifiant officiellement son soutien financier et l'autorisation de construire. De son côté le Conseil municipal a pu adjudger la quasi totalité des mandats tels que génie-civil, eau potable, paysagiste, relevé photographique et constat des bâtiments dans le respect du devis financier accepté par le Conseil général au printemps 2011.

Vous cherchez plus de détails sur ce chantier? Rendez-vous sur le site communal www.st-maurice.ch afin d'y découvrir photos, planning d'avancement et autres informations utiles. Nous désirons également par ce message nous excuser des désagréments engendrés ... qui seront vite oubliés dès le réaménagement terminé.

Le bureau d'architecte Nunatak de Fully accompagné du bureau Rey-Bellet de Saint-Maurice mettront tout en oeuvre pour que tout se réalise dans le respect de chacun.

Un petit mot sur le chauffage à distance (CAD) pour vous dire que celui-ci n'empruntera pas le tracé de l'avenue d'Agaune en raison de planifications différenciées.

Ces quelques informations transmises, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances bien méritées!

Bons voyages...



Suivez l'évolution du chantier sur
www.st-maurice.ch



Carte journalière CFF

Comment ça marche ?



Raphaël Crittin
Conseiller municipal

Depuis le mois de mars, la Commune de Saint-Maurice met à votre disposition un abonnement général CFF sous forme de cartes journalières.

Moyennant la contribution de CHF 40.- par carte et par jour, vous pouvez voyager librement sur un réseau de plus de 18'000 km avec les CFF et la plupart des chemins de fer privés, cars postaux et bateaux.

De plus, vous bénéficiez de réductions sur de nombreux trajets avec les chemins de fer de montagne.

Quelques renseignements pratiques :

- Les cartes journalières peuvent être retirées auprès de l'administration communale durant les heures d'ouverture des guichets.
- Seules les personnes domiciliées à Saint-Maurice peuvent acquérir une carte journalière (sur présentation d'une pièce d'identité).
- Les retraits sont limités à 5 jours consécutifs.
- La réservation n'est pas obligatoire mais possible par téléphone auprès de l'administration communale, qui pourra également vous renseigner sur les dates disponibles.
- En cas de réservation par téléphone, la carte doit être retirée au guichet le jour même. Passé ce délai, la carte est remise en vente.
- La carte est remise contre paiement comptant.
- Les cartes non utilisées ne sont ni reprises ni échangées.
- La carte synoptique de validité de l'abonnement peut être consultée sur le site des CFF (un lien a été mis en ligne sur ww.st-maurice.ch).

Nouveau CO - EPP-A - Bâtiments communaux

Le point sur les travaux

Les travaux préparatoires, spéciaux et les terrassements terminés, la réalisation du gros oeuvre a débuté avec l'installation de chantier et les premiers radiers bétonnés. En parallèle, la commission de construction, les maîtres de l'ouvrage, les architectes et mandataires techniques se sont concentrés sur le contrôle des coûts, la maîtrise du devis général et la préparation des plans de détails.

Les travaux spéciaux

L'entreprise Risi AG de Sion a terminé les travaux spéciaux suivants : battage des pieux à 25 mètres de profondeur, destinés aux fondations des bâtiments ; réalisation de parois gunitées clouées afin de soutenir les talus du périmètre du chantier.

La mise en place de palplanches et le rabattement de la nappe phréatique par puits n'ont pas été nécessaires au vu du niveau très bas des eaux souterraines.

Nous tenons à remercier les riverains du chantier pour la compréhension manifestée durant le battage des pieux qui fut plutôt bruyant durant 3 semaines.

Les terrassements

Plus de 30'000 m³ de matériaux d'excavations ont été acheminés dans la dépression de Vérolliez par le consortium Echenard & Dénériaz SA. La nature des matériaux excavés ne permettra pas de les réutiliser pour le remblayage final autour des bâtiments construits (5'600 m³ environ).

La mauvaise qualité du sous-sol (phénomène de matelas d'eau) a rendu obliga-

toire la mise en place d'une couche supplémentaire de graves sur toute la surface du chantier afin de permettre l'accès des engins des entreprises et de rendre le terrain praticable. Ces questions ont été gérées par le bureau de géotechnique Tissières SA et les ingénieurs civils de Kurmann & Cretton SA.

Le chantier a dû être interrompu durant 7 jours au début du mois de février pour cause de températures sibériennes, s'abaissant jusqu'à -15°C.

Les nuisances dues au trafic important des poids lourds entre le chantier et la décharge ont été maîtrisées. Les services technique et de voirie de la commune doivent être remerciés pour la bonne gestion du nettoyage des routes ayant servi d'itinéraire. Merci également aux habitant-e-s et usagers des abords du chantier d'avoir supporté poussières et boues durant cette phase limitée dans le temps.

Le gros oeuvre

Le consortium adjudicataire des travaux de béton Echenard & Dénériaz SA a pris

possession du site et a débuté les travaux, avec un effectif moyen de 15 à 20 personnes:

- Installation de chantier
- Mise en place de 2 grues à tours
- Travaux préparatoires (mise en place de chaille et bétons maigres)

Philippe Dubois
Vice-président
de la Municipalité
Président de la Commission
de construction



Paroi gunitée clouée Photo Clin d'Œil



Battage des pieux des fondations des bâtiments Photo Clin d'Œil



Travaux de terrassements Photo Clin d'Œil



ASSOCIATION DU
CYCLE D'ORIENTATION
REGIONAL DE SAINT-MAURICE

- Coffrage et ferrailage des radiers des bâtiments
- Raccordements des services (eau potable, eaux usées et claires, électricité, etc.)
- Bétonnage des premiers radiers en béton

Evolution du projet

Dans le but de permettre de livrer des décors et autres instruments de musiques volumineux en sous-sol, la commune de St-



Un pieu fissuré est remplacé Photo Clin d'Œil

Maurice et le CO ont doté la salle de spectacle/aula du CO d'un monte-charge au lieu d'un ascenseur entre le rez-de-chaussée et sous-sol salle de spectacle, côté chemin de la Tuilerie.

L'éclairage des espaces intérieurs et extérieurs des futurs bâtiments a fait l'objet d'une étude réalisée par le bureau d'ingénieurs éclairagistes Aebischer & Bovigny. Les patrons de ce bureau ont présenté le fruit de leur travail d'études à la commission de construction en mars 2012. De nouvelles images de synthèse illustrent ces prestations. Cela permet à la commission de construction et aux architectes de choisir les types d'éclairage les mieux adaptés aux fonctions des espaces en relation avec leur illumination naturelle, en poursuivant des buts de confort et d'économies d'énergie.

La définition de principes de gestion et régulation des systèmes de ventilation double flux (Minergie) qui alimenteront tous les locaux des futurs bâtiments fait partie des prochaines étapes de travail de la commission de construction. Tecnoservices SA, bureau technique responsable pour les ingénieries en sanitaire, chauffage et ventilation, guide les responsables dans ces choix importants pour le bien-être des futurs usagers.

Gestion administrative et financière

En février 2012, L'association du cycle d'orientation régional de St-Maurice a lancé

un appel d'offres à 12 établissements bancaires et financiers afin de consolider Frs 28'000'000.- de crédits de construction. En date du 13 mars 2012, souhaitant saisir l'opportunité de conclure des crédits à longs termes (20 ans) durant cette période extrêmement favorable sur le marché des capitaux, au moyen de taux forward (fixés à l'avance pour des échéances futures), l'assemblée extraordinaire des délégués de l'association a pris la décision d'adjuger ces crédits à la Banque Cantonale du Valais, qui présentait les meilleures conditions.

L'amortissement de la dette se fera sur une durée de 40 ans, soit Frs 700'000.- par an (Soit Frs 500'000.- pour le CO et Frs 200'000.- pour la commune de St-Maurice). Cette opération favorise la réalisation de l'objectif financier fixé au moment des décisions politiques prises par les communes partenaires de ce projet, soit un lissage de la charge de la dette sur le long terme. Les taux d'intérêts très favorables permettront d'économiser plus de Frs 400'000.--/an par rapport à la planification financière établie pour le fonctionnement futur du nouveau complexe. Cela se traduira, dès l'année scolaire 2014-2015, par une taxe d'écolage par élève (facturée aux 8 communes partenaires du CO) qui devrait se situer en dessous de Frs 4'000.--, soit 25-30 % inférieure aux taxes pratiquées par les régions ayant construit des nouveaux bâtiments scolaires ces dernières années.



Simulation des éclairages intérieurs d'une salle de classe type à gauche, et de la salle de spectacle en configuration « conférence » à droite.

Images Graeme Mann et Patricia Capua Mann, Serge Caill et Filippa Da Cruz et Aebischer & Bovigny

Le contrôle et la maîtrise des coûts du devis général constituent une préoccupation constante pour la commission de construction et des maîtres de l'ouvrage (MO). A fin mars 2012, un dépassement du devis général de l'ordre de Frs 1'000'000.— plaçait le projet dans une situation difficile. Ces surcoûts sont liés aux prix élevés sur le marché de la construction en cette période de surchauffe et à de mauvaises surprises en relation avec la nature du sous-sol du chantier. La commission de construction a convoqué plusieurs séances en avril et au début mai 2012 avec les architectes, direction des travaux et mandataires techniques du projet dans l'objectif de trouver des solutions pour respecter le devis général accepté à fin 2010 et début 2011 par les autorités politiques. 75 postes de CFC (Code de frais de construction selon SIA) ont été analysés dans les détails au travers de cet exercice.

Au 15 mai 2012, avec environ 60 % du montant du devis général adjudgé, les MO et la commission de construction sont parvenus à retrouver des chiffres noirs, une réserve financière afin de parer aux divers et imprévus. Le devis général du projet est respecté.

Prochaine étape importante: la préparation des concepts d'aménagements mobiliers, des équipements techniques et informatiques du projet. La commission de construction y travaille avec toute son énergie en collaboration avec les mandataires.

Le planning du chantier prévoit toujours la mise à disposition des bâtiments pour le mois de juin 2014.

Prochainement 2 panneaux de chantier (ci-dessous) seront posés au carrefour de Lavey et dans la buvette du Centre Sportif Scolaire. Vous pouvez également visiter virtuellement le projet au travers d'un film d'images de synthèses : [www.st-maurice.ch/enseignement/cycle d'orientation/projet de nouveau CO](http://www.st-maurice.ch/enseignement/cycle_d'orientation/projet_de_nouveau_CO)



Le projet de CO à la Biennale de Venise !



Nous avons le plaisir de relever que les architectes du projet, le bureau Graeme Mann et Patricia Capua Mann sont invités à la Biennale de Venise du 29 août au 25 novembre 2012.

Ils nous ont informés qu'ils présenteront le projet de nouveau CO de St-Maurice au Palazzo Bembo, comme leur réalisation phare. C'est un honneur pour notre ville.

Alors n'hésitez pas à visiter l'exposition si vous passez par la Cité des Doges !

Plus d'infos sur www.labiennale.org

Construction d'un cycle d'orientation régional, d'une école préprofessionnelle, de salles de sport et de spectacle

Maîtres d'ouvrage	Mandataires	Entreprises	Entreprises	
 <p>Commission de construction Cycle d'orientation Centre sportif scolaire</p> <p>Vice-président: Virelizier Président: Virelizier Membres: Virelizier, Virelizier, Virelizier</p>	 <p>MUNICIPALITÉ DE SAINT-MAURICE</p>	<p>Architecte Graeme Mann & Patricia Capua Mann</p> <p>DT Regier SA, Lausanne</p> <p>Ingénieur civil Krumann & Cretton SA, Monthey</p> <p>Ingénieur CVS Tecnoservice SA, Martigny</p> <p>Ingénieur E Lami SA, Martigny</p> <p>Ingénieur façade Arisco SA, Chablais</p> <p>Géomètre GIB SA, Saint-Maurice</p> <p>Géologue Tardieu SA, Martigny</p> <p>Eclairagiste Aulischer & Binigry, Lausanne</p> <p>Acousticien Bruno Schroeder, Saxon</p> <p>Cultiviste DSR, Rolle</p>	<p>Démolition Michel & Fils SA, Aigle</p> <p>T. préparatoires Sebaco SA + Gasser SA, St-Maurice</p> <p>Terrassements Echenard SA + Dénervat SA, Monthey</p> <p>Travaux épirocaux -</p> <p>Maçonniers + béton armé -</p> <p>Plâtres Rsi AG, Sion</p> <p>Echafaudages -</p> <p>Bâtons armés Victoria SA, Echandens</p> <p>Éléments préfabriqués -</p> <p>Menuiseries extérieures Acomet SA, Colombier</p> <p>Vitrages de toit plat -</p> <p>Étanchéité -</p> <p>Inf. électriques Gächting & Valerio SA, Sion</p> <p>Luteries -</p> <p>Inf.de chauffage Verly Installations SA, Renens</p> <p>Inf.de ventilation Immobilität AG, Vilège</p> <p>Inf. sanitaires Coutaz SA, St-Maurice</p> <p>Agencement cuisines -</p> <p>Ascenseurs Kone SA, Sion</p> <p>Monte-charge -</p> <p>Plâtres -</p> <p>Frigorifique Polytex SA, Bulle</p>	<p>Senariere -</p> <p>Portes -</p> <p>Portes coupe-feu Marcel Pilet Sarl, Cully</p> <p>Armoires -</p> <p>Menuiserie courante -</p> <p>Cylindres -</p> <p>Cloisons amovibles -</p> <p>Chapes -</p> <p>Revêtements de sols -</p> <p>Revêtements de parois -</p> <p>Faux-plafonds -</p> <p>Faux-plafonds en bois -</p> <p>Peinture -</p> <p>Assechement du bâtiment -</p> <p>Nettoyage -</p> <p>Cuisine prof. Gemmet Handels AG, Brig</p> <p>Laboratoires -</p> <p>Équipements sportifs -</p> <p>Mobilier -</p> <p>Équipements scéniques -</p> <p>Signalisation -</p> <p>Aménagements extérieurs -</p> <p>Infographie Serge Catt, Bex</p> <p>Maquettes Yves Giger, Rolle</p> <p>Panneau de chantier -</p>
		<p>2006 Début des études</p> <p>2008 Concours d'architecture</p> <p>2011 Début des travaux</p> <p>2014 Fin des travaux</p>	<p>Voie virtuelle du projet : www.st-maurice.ch/enseignement/cycle d'orientation/projet de nouveau CO</p>	

La page Environnement

Quelques règles...

La commission environnement vous conseille de respecter certaines règles de base lorsque vous jardinez :

- Renoncer à l'utilisation d'herbicides, fongicides, insecticides, anti-mousse....
- Désherber à la main ou avec un désherbeur thermique (idéalement acceptez quelques « mauvaises herbes »)
- Si vous devez absolument traiter, utilisez des produits d'origine naturelle
- Favoriser la biodiversité (équilibre biologique)



Nous vous rappelons aussi que l'utilisation d'herbicide est interdite sur les surfaces en ciment, goudron, gravier, dalles, pavés...
L'utilisation inappropriée d'herbicide conduit à la pollution de la nappe phréatique, donc de la source d'eau potable de milliers d'habitants valaisans.

Déchetterie de Collonges

Horaires d'ouverture :

Hiver : 08h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Été : 07h00 à 12h00 - 13h00 à 17h30

Exploitant : Combaneire SA
Charly Troillet : 079 628 05 59

Restrictions propres au site de Combaneire

Les matériaux suivants sont interdits :

- Asphaltes et goudrons
- Tous produits contenant de l'amiante (ex. Eternit)

Prix :

Canton du Valais : CHF 22.- le m³
Hors canton : CHF 30.- le m³



Toutes les informations relatives au recyclage des déchets (lieux, dates, horaires, recommandations) sont disponibles sur le site internet communal www.st-maurice.ch



Marie-Claire Rappaz,
Conseillère municipale

Déchetterie Sous-le-Scex

Ramassage des déchets spéciaux du 16 avril 2012

Le 16 avril dernier, la société CRIDEC a procédé une nouvelle fois au ramassage des déchets spéciaux sur le site de la déchetterie Sous-le-Scex.





Principales décisions du Conseil municipal

De février à mi-mai 2012, le Conseil municipal a siégé à 6 reprises, séances au cours desquelles il a notamment pris les décisions suivantes :

Finances

Le Conseil municipal a accepté les comptes 2011 qui lui ont été présentés par la commission des finances.

Administration et personnel

Le Conseil municipal a approuvé les projets d'objectifs qui avaient été proposés par le chef des ressources humaines pour le personnel communal.

Le Conseil municipal a pris connaissance des conclusions d'un audit relatif aux travaux de conciergerie. Ce rapport confirme que le nombre d'heures consacrées aux travaux de nettoyage correspond à l'importance des locaux et à la grandeur des surfaces concernées. Sur la base des conclusions du rapport, le Conseil municipal a créé un groupe de travail pour étudier l'organisation globale des conciergeries communales.

Fusion

Le Conseil municipal a désigné des responsables de secteurs pour préparer la mise en œuvre de la fusion des Communes de Mex et St-Maurice au 1er janvier 2013.

Naturalisations

Le Conseil municipal a accepté d'accorder le droit de cité de Saint-Maurice à Mesdames Sandra Filipe Maia, Hamide Dullovi, Samire Dullovi, Nuriye Jetullahi, Maria Angeles Rouco Vazquez ainsi qu'à Messieurs Basri Jetullahi et Manuel Rouco Vazquez.

Dans le même temps, pour des raisons liées à l'intégration et à la maîtrise du français, le Conseil municipal a refusé 6 autres demandes.

Autorisations d'exploiter / commerces

Le Conseil municipal a accordé à M. Güven Cocelli l'autorisation d'exploiter « Le pouce gourmand », à M. John Vaudan celle d'exploiter « La Main gourmande » et à M. Olivier Sprenger celle d'exploiter le « Relais du Bois-Noir ».

En outre, le Conseil municipal a infligé une amende de Fr. 300.- à un établissement qui n'avait pas respecté les horaires de fermeture.

Le Conseil municipal a autorisé la Boucherie du Saint-Bernard SA à ouvrir son magasin de la Grand-Rue 20 les dimanches matins jusqu'à midi.

Adjudications

Le Conseil municipal a adjugé les travaux ou commandes suivantes (dès Fr. 5'000.-, TTC):

- fourniture et pose d'une cuisine pour un appartement d'un bâtiment communal à Christophe Aubry (Fr. 16'419.-) ;

- fourniture de produits phytosanitaires à la société Landi SA (Fr. 9'615.-) ;

- fourniture et installation de terminaux et logiciels de gestion du temps à la société Zeit AG (Fr. 35'792,30) ;

- fourniture de projecteurs pour l'éclairage du giratoire du Mauvoisin à la société Schröder SA (Fr. 5'350.-) ;

- fourniture de barrières en bois et diverses plantations pour les digues du Mauvoisin au Triage forestier de la Cime de l'est (Fr. 16'200.-) ;

- fourniture et pose de barrières métalliques pour le torrent du Mauvoisin à Metal Partner Sàrl (Fr. 26'091.-) ;

- fourniture et pose d'une cuisine pour un appartement d'un bâtiment communal à Nicola Azzarello (Fr. 16'110.-) ;

- mandat d'architecte pour la rénovation des fenêtres de l'Hôtel de Ville au bureau d'architecture Roland Gay (Fr. 40'384) ;

- mandat de conseil en assurances à VZ Insurance Services SA (Fr. 10'000.-) ;

- rénovation des bancs en bois de la salle polyvalente à Henri Dirac (Fr. 12'528.-) ;

- rénovation du revêtement synthétique des gradins du CSS à Bernard Farquet (Fr. 19'701.-) ;

- installation d'échafaudages pour la ré-

novation de la toiture du CSS à Von Ro SA (Fr. 14'040.-) ;

- dépose et repose et tôles d'acrotères et de façades dans le cadre de la rénovation de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture du CSS (secteurs piscine et buvette) à l'entreprise Acomet SA (Fr. 26'652.-) ;

- travaux de désaffectation du cimetière à EGT SA (Fr. 40'000.-) ;

- fourniture de luminaires LED pour le Chemin de la Charrière à Schröder AG (Fr. 8'000.-) ;

- fourniture de deux appareils permettant de réduire l'intensité lumineuse des lampadaires à DSPlus sàrl (Fr. 6'600.-) ;

- mandat de modification des zones de protection de la source du Martolet à BEG Bureau d'études géologiques SA (Fr. 5'943.)

- mandat d'architecture pour la réfection du toit du groupe scolaire II au bureau PPB SA (Fr. 12'960.-) ;

Autorisations de construire

Le Conseil municipal a délivré les autorisations de bâtir suivantes :

- 3 villas

- 2 transformations / rénovations

- 1 bâtiment en zone industrielle

- 5 cabanons de jardins, garages ou petites constructions diverses

- 2 réfections de façades

- 2 jardins d'hiver

- 2 changements d'affectation

- 3 installations de panneaux photovoltaïques ou thermiques

- 1 autorisation de débiter les travaux de manière anticipée après la mise à l'enquête publique aux frais et risques du propriétaire.

Le Conseil municipal a également délivré plusieurs préavis, notamment l'un pour une halle industrielle et un autre pour un nouveau plan de quartier.



Principales décisions du Conseil municipal (suite)

Le Conseil municipal a dans le même temps prononcé une amende de Fr. 10'000.- suite à une construction illégale dont il a d'ailleurs ordonné la démolition.

Avenue d'Againe

Le Conseil municipal a procédé à plusieurs adjudications pour le réaménagement de l'avenue :

- fourniture de 110 tonnes de pavés à l'entreprise Imporphyre SA (Fr. 28'512.-) ;

- constat de bâtiments au bureau Urbanisme SA (Fr. 17'517.-) ;

- conduites d'eau potable à Coutaz SA (Fr. 246'729.-) ;

- travaux de génie civil à Implenia Construction SA (Fr. 3'259'959.-) ;

- travaux de paysagistes à Germa Paysage (Fr. 47'617.-) ;

- travaux d'hydrantes et fontaines à Coutaz SA (Fr. 39'678.-) ;

Urbanisme / aménagement

Le Conseil municipal a accepté de mettre à l'enquête publique la réalisation du Parc de la Croix de Javerne.

Le Conseil municipal a donné son accord à la signature d'une convention-programme avec l'Office fédéral des routes pour la réalisation d'études de biodiversité dans le cadre du Concept Bois-Noir.

Circulation / parkings

Le Conseil municipal a accepté le projet de règlement des places de parcs proposé par la commission de sécurité suite aux oppositions formées lors de la mise à l'enquête des zones de parking soumises à paiement et a mandaté le président de la commission pour organiser une rencontre avec les opposants.

Le Conseil municipal a également mandaté un bureau d'ingénieurs pour étudier la faisabilité d'un nouveau parking sur la galerie autoroutière Nord.

Le Conseil municipal a accepté deux modifications de signalisation : l'une au Chemin des Iles (fermeture du tunnel sous la route cantonale) et l'autre au Chemin de l'Ile d'Epines (interdiction aux cars en direction de Lavey-les-Bains).

Nouveau CO

Lors de chacune de ses séances, le Conseil municipal a été informé de l'avancement du chantier par le président de la commission de construction (cf pages 15-17).

Ecoles

Le Conseil municipal a pris note de la démission de Mme Marie-Claude Follonier pour la fin de l'année scolaire 2011/2012 pour cause de retraite bien méritée.

Afin de pourvoir les différents postes d'enseignants de l'école primaire, le Conseil municipal a engagé Mmes Solenne Berrut et Maëva Dumusc ainsi que M. Nils Carrupt.

Services industriels

Le Conseil municipal a arrêté les tarifs 2012 pour le rachat de l'énergie d'origine photovoltaïque produite par des privés.

Le Conseil municipal a également accepté une convention d'équipements avec des privés.

Centre sportif

Le Conseil municipal a pris note de la démission de Mme Danielle Oreiller qui œuvrait en qualité de maîtresse de bain de la piscine.

Voirie / Espaces verts

Le Conseil municipal a approuvé le projet du service des Espaces verts pour sa présentation au salon Prim'vert à Martigny.

Sollicité par les professeurs de biologie dans le cadre de la semaine d'architecture du collège, le Conseil municipal a accepté le réaménagement du jardin de la Cure et la plantation d'essences indigènes par des élèves du collège.

Le Conseil municipal a préavisé favorablement les avant-projets de décoration des

deux nouveaux giratoires de l'entrée Sud de la ville.

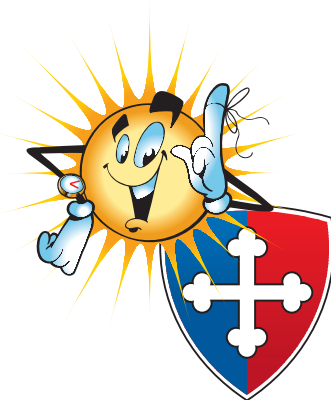
Manifestations

Le Conseil municipal a autorisé la tenue d'un marché sur la place Saint-Maurice du Val-de-Marne les lundis matins et mandaté Saint-Maurice Tourisme pour accompagner les démarches visant à cette installation.

Le Conseil municipal a décidé de se porter candidat à l'organisation d'un départ d'étape du Tour de Romandie cycliste 2013.

Sécurité

Le Conseil municipal a accepté le projet de troisième et dernière étape de sécurisation de la falaise des Fingles et sollicité les subventions cantonales pour ces travaux.



**Votre Municipalité
vous souhaite un
bel été et de
bonnes vacances !**